Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Désigner un témoin lors d'un jugement

Par chamce

bonjour,

j'ai reçu à ma demande le dossier de plainte pour assurer ma défense, trois semaines avant la date de jugement. Je voudrais deux choses
a) faire une demande de report d'audience (ils ont mis plus d'un mois pour m'envoyer le dossier)
b) demander l'intervention d'un témoin lors du jugement, comment dois-je faire

merci d'avance

Par ESP

Bonjour
Adressez vous au juge chargé de l'affaire. Le juge est cependant libre de refuser le témoin proposé.

Par chamce

le plaignant (il atteste des événements inexistants et romancés) dans ses écrits mentionne le témoin en déclarant aussi des faits inexacts à son égard

---
Par chamce

puis-je faire une demande de report d'audience ?

Par chamce

Quels sont les délais de report d'audience ?
Les délais de renvoi sont extrêmement variables. Cela peut dépendre de votre avocat ou de votre argumentaire. C'est le juge qui apprécie le report (entre 1 mois et 6 mois environ, parfois 9 !)